RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT
Saône et Loire

Date : 16/06/2026
Numéro : 35-2026

Afférents au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Présents : 13
Absents excusés : 6
Absents non excusés : 0
Retard : 0
Pouvoirs : 6
Pris part à la délibération : 19

DATE DE LA CONVOCATION
08/06/2026
DATE D'AFFICHAGE
19/06/2026

Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le 19/06/2026
ID : 071-217101708-20260616-35_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DEMIGNY 71150

Séance du 16 Juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le 16 juin à Vingt heures et zéro minute,
Le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Madame Marie-Claire DILLY.

Présents : Mmes, DUPLAN Aurélie, HUARD BURTIN Karine, MECHET Françoise, PERIER Pascale, FOURRIER Pauline, CORDEROT Béatrice, Mrs NEVORET Gérald, SUBIRANIN Daniel, DUPLUS Nicolas, GUICHARD Alexandre, LECUELLE Antonin, BLOC Kévin.
Absents excusés : Mmes HELENA Fernande, DUJARIC Pauline, JOBARD Claudie, Mrs. José DE SOUSA, COLIN Rémy, STRUB Ilane
Absents non excusés :
Pouvoirs : M. José DE SOUSA a donné pouvoir à M. NEVORET Gérald,
M. Rémi COLIN a donné pouvoir à M. Alexandre GUICHARD,
M. Ilane STRUB a donné pouvoir à Mme Marie-Claire DILLY,
Mme Fernande HELENA a donné pouvoir à Mme Karine HUARD BURTIN,
Mme Claudie JOBARD a donné pouvoir à Mme Françoise MECHET,
Mme DUJARIC Pauline a donné pouvoir à Mme DUPLAN Aurélie,
Retard : néant
Secrétaire de séance : Karine HUARD BURTIN

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

AFR Désignation des membres

Madame La Maire expose au Conseil Municipal par lettre en date du 26 mai 2026, la Direction Départementale des Territoires rappelle que dans le cadre du renouvellement des membres du bureau de l'Association Foncière de Remembrement, le Président de la Chambre d'Agriculture a transmis la liste des 5 membres qu'il a désignés pour faire partie de ce bureau, à savoir :

- M.BIDALOT François
- M. BIDALOT Alfred
- M.BIDALOT Alex
- M.PONSARD Gérard
- M. PONSARD Arnaud

Le conseil municipal doit donc désigner 5 autres membres qui doivent être propriétaires de terrains remembrés et jouir de leurs droits civils.

La maire est membre de droit de l'AFR.

Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le 19/06/2026
ID : 071-217101708-20260616-35_2026-DE

Il est demandé au conseil de désigner 5 membres pour siéger au bureau de l'AFR.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **DÉSIGNE comme membres de l'AFR :**
- **M. GENOT Christian**
- **M. TAILLARD Daniel**
- **M. SUBIRANIN Daniel**
- **Mme JOBARD Claudie**
- **Mme PERIER Pascale**

POUR EXECUTION CONFORME,
Certifié Exécutoire,
La Maire,
Marie-Claire DILLY